

# Air Liquide a réalisé avec succès une émission obligataire verte de 500 millions d'euros pour financer la transition énergétique

## Les caractéristiques principales sont les suivantes :

- **Montant** : 500 millions d'euros
- **Emetteur** : Air Liquide Finance, garantie par L'Air Liquide SA
- **Règlement** : 29 Mai 2024
- **Echéance** : 29 Mai 2034 (10 ans)
- **Format** : Taux fixe, remboursement in fine
- **Coupon** : 3,375 % p.a.

Air Liquide a réalisé avec succès une nouvelle émission obligataire verte de 500 millions d'euros, en ligne avec son ambition de combiner croissance et développement durable. Le Groupe utilisera le produit de cette opération pour financer ou refinancer des projets emblématiques dans la transition énergétique et le développement durable, en particulier dans les domaines de l'hydrogène bas carbone, du captage de CO<sub>2</sub> et des gaz de l'air bas carbone. Cette nouvelle émission confirme Air Liquide en tant qu'émetteur ESG récurrent, 3 ans après le lancement de sa première émission verte.

Cette opération, **significativement sursouscrite par les investisseurs**, a été réalisée dans le cadre du programme Euro Medium Term Note (EMTN) du Groupe. Elle permet d'émettre **500 millions d'euros d'obligations avec une maturité de 10 ans**, à un coût global pour Air Liquide de 3,466 %.

Les fonds levés permettront à Air Liquide de financer ou refinancer des projets emblématiques dans la transition énergétique et le développement durable et de soutenir **la croissance à long terme du groupe dans des conditions financières très compétitives**.

Cette émission bénéficiera d'une notation « **A** » par **Standard & Poor's et Scope Rating** et « **A2** » par **Moody's**.

**Jérôme Pelletan**, Directeur Financier Groupe, a déclaré: « **Le succès de cette deuxième émission obligataire verte témoigne de la confiance des investisseurs dans la capacité d'Air Liquide à développer des technologies et des projets pionniers contribuant à la décarbonation de notre activité tout en aidant nos clients à réduire leur empreinte carbone. Cette opération s'inscrit dans la droite ligne de notre plan stratégique ADVANCE qui lie indissociablement performances financière et extra-financière. Les technologies maîtrisées par le groupe dans les domaines de l'hydrogène bas-carbone, du captage de CO<sub>2</sub> et des gaz de l'air bas-carbone contribuent activement et concrètement à l'émergence d'une société bas carbone.** »

## CONTACTS

Direction de la Communication  
media@airliquide.com

Relations Investisseurs  
IRTeam@airliquide.com

Air Liquide est un leader mondial des gaz, technologies et services pour l'industrie et la santé. Présent dans 72 pays avec 67 800 collaborateurs, le Groupe sert plus de 4 millions de clients et de patients. Oxygène, azote et hydrogène sont des petites molécules essentielles à la vie, la matière et l'énergie. Elles incarnent le territoire scientifique d'Air Liquide et sont au cœur du métier du Groupe depuis sa création en 1902.

Agir au présent tout en préparant l'avenir est au cœur de la stratégie d'Air Liquide. Avec son plan stratégique ADVANCE à horizon 2025, Air Liquide se place sur la trajectoire d'une performance globale, alliant dimensions financière et extra-financière. Positionné sur des marchés d'avenir, le Groupe bénéficie d'atouts puissants tels que son modèle économique alliant résilience et solidité, sa capacité d'innovation ou encore son expertise technologique. Le Groupe développe des solutions en faveur de la transition climatique et énergétique - avec notamment l'hydrogène - et agit pour le progrès dans les domaines de la santé, du numérique ou encore des hautes technologies.

Le chiffre d'affaires d'Air Liquide s'est élevé à plus de 27,5 milliards d'euros en 2023. Air Liquide est coté à la Bourse Euronext Paris (compartiment A) et appartient aux indices CAC 40, CAC 40 ESG, EURO STOXX 50, FTSE4Good et DJSI Europe.